



MISE À JOUR ÉCONOMIQUE : Des bonbons électoraux sur le dos des plus pauvres!

Montréal, le 21 novembre 2017 – Les annonces faites aujourd'hui, dans la mise à jour économique, ont certes l'air de profiter aux familles québécoises. Et c'est un fait que, plusieurs d'entre elles accueilleront favorablement le fait de recevoir un chèque de 100 \$ par enfant à la prochaine rentrée scolaire. D'autres encore applaudiront les baisses d'impôt qui leur permettront de garder 500 \$ de plus dans leurs poches en plus de ne plus avoir à payer la taxe santé. Mais tous ces bonbons à saveur électorale suffiront-ils à faire oublier les coupes subies, ces dernières années, en éducation, en santé et dans les services de garde? Pour la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, c'est loin d'être certain...

« Pour les familles que nous représentons, c'est certain que le fait de recevoir un chèque pour s'acquitter de la facture (de plus en plus salées) des fournitures scolaires va les aider, mais celles qui sont trop pauvres pour payer des impôts ne verront pas leur situation s'améliorer véritablement », précise Sylvie Lévesque, directrice générale de la Fédération. « Par ailleurs, les investissements annoncés dans le réseau de l'éducation réussiront-ils à effacer les reculs engendrés par les coupes sauvages assenées ces dernières années dans les services, dont ceux destinés aux élèves en difficulté? », poursuit-elle. Rappelons également les hausses importantes des frais de garde qui ont accablé des milliers de familles avec la mise en place de la modulation des tarifs et la fin des garderies à 7\$.

Pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté, il faudra attendre le dévoilement du Plan d'action gouvernemental pour en apprendre davantage. La FAFMRQ surveillera de près le contenu du document, mais si on se fie aux annonces faites aujourd'hui, les montants viseront surtout l'incitation au travail et le détestable Programme objectif emploi. Quand on sait que des dizaines de milliers d'enfants sont encore privés de la pension alimentaire versée en leur nom, simplement parce que le parent avec lequel ils vivent est prestataire de l'aide sociale ou des prêts et bourses, la moindre des choses serait de mettre fin à cette injustice. Il est inacceptable que, dans un tel contexte de surplus budgétaires, on fasse encore le choix de jouer au Père Noël à coup de baisses d'impôts et de laisser des centaines de milliers de personnes et de familles dans la grande pauvreté!

-30 -

Source : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

Pour plus d'information :

Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ

Cellulaire: (514) 710-6661 / fafmrq.info@videotron.ca / www.fafmrq.org